



CONTRAT DE VENTE DE SAILLIE
Saison de monte 2021
PAV BLOMQUIST

VENDEUR		ACHETEUR	
Sté	ELEVAGE MT (PETITS PRES)	Sté	
Adresse	16, route du Moulin du Parc	Nom	
Tel	06 24 56 37 01	Prénom	
Email	elevagedespetitspres@gmail.com	Adresse	
Site	www.elevage-des-petits-pres.com	CP	
		Ville	
		Tel	
		Email	
JUMENT		CENTRE DE MISE EN PLACE	
Nom		Nom	
N° Sire		Adresse	
Ce contrat ne se prête pas à l'ICSI. En cas de recours à l'ICSI, merci de nous contacter.		CP	
En cas de transfert d'embryon, cochez : <input type="checkbox"/>		Ville	
		Nom du contact	
		Tel	

Aux conditions suivantes (cochez la case correspondante) :

<input type="checkbox"/> COMMANDE DE DOSES		<input type="checkbox"/> PAILLETTES RESTANTES	
1 ^{ère} fraction	Réservation & envoi des doses	300 € TTC les 2 doses de 6 paillettes + 130 € TTC de frais de port	50 € TTC de frais techniques
2 ^{ème} fraction	Solde	200 € TTC à la naissance du poulain	200 € TTC à la naissance du poulain

Modalités de règlement (cochez la case correspondante) :

1^{ERE FRACTION} de 430 € réglée par :

- Carte bancaire sur www.elevage-des-petits-pres.com – Commande n°
 Chèque à l'ordre de Marie TOUBLANC – ELEVAGE DES PETITS PRES joint au présent contrat
 Virement effectué le / / 20.....
IBAN : FR76 1027 8021 7400 0204 0850 171 - BIC : CMCIFR2A

JOINDRE OBLIGATOIREEMENT LE CHEQUE DE SOLDE DE 200 €. Il ne sera encaissé qu'à la naissance du poulain ou détruit le cas échéant. Aucune déclaration de saillie ne sera réalisée avant réception de ce chèque de solde.

Les paillettes non utilisées appartiennent au vendeur. Dès lors les paillettes restantes doivent être renvoyées aux frais de l'acheteur chez Eurogen avant le 30/11/21. L'acheteur a cependant la possibilité d'utiliser ces paillettes restantes pour d'autres juments la même année, ou de conserver ces paillettes, à ses frais, pour une utilisation l'année suivante. Dans ces deux cas, il sera demandé à l'acheteur de régler les frais techniques de 50 € TTC par jument et d'adresser par courrier postal un nouveau contrat de saillie par jument, accompagné du chèque de solde de 200 € TTC encaissé à la naissance du poulain. Le ou les documents de déclaration de naissance seront adressés à l'acheteur après règlement complet des sommes dues. Le vendeur ne peut être tenu pour responsable en cas de vacuité de la jument. Aucun report ne sera effectué une fois toutes les doses utilisées mais des doses supplémentaires peuvent être de nouveau achetées. Les doses sont envoyées au centre de mise en place indiqué par l'acheteur, après réception du présent contrat accompagné du règlement, dans un délai de 7 jours environ. Une fois les doses envoyées, aucun désistement ne sera pris en compte et aucun remboursement ne sera effectué. L'acheteur déclare avoir pris connaissance des présentes conditions et les accepte.

Fait en double exemplaires, le / / 20...., à

Signature du vendeur

Signature de l'acheteur

PROTOCOLE DE MONTE

ETALONS EN SEMENCE CONGELEE

Il a été déterminé par les Haras Nationaux et de nombreux Haras d'état en Europe que la meilleure quantité de spermatozoïdes en semence congelée pour obtenir les meilleures chances de gestation au 1^{er} saut, était de 400 millions de spermatozoïdes par insémination.

Les doses de chaque étalon sont donc constituées de 400 millions de spermatozoïdes, soit entre 4 et 8 paillettes par dose, en fonction de la production de l'étalon au moment de la collecte, de la dilution du sperme et des méthodes de fabrication des paillettes.

Cependant des précautions minimales s'imposent afin d'obtenir les meilleures chances de gestation de votre jument :

- Suivi échographique **toutes les 6 heures** y compris la nuit.
- Insémination **UNIQUEMENT sur ovulation**, idéalement en insémination profonde (utilisation de 1 à 2 paillettes avec cette méthode)
- **Absence de liquide dans l'utérus** dans les heures qui suivent l'insémination. Le cas échéant, demandez explicitement des lavages utérins à votre centre d'insémination ou votre vétérinaire.
- Avant la saison, ou avant d'inséminer, vérifier **l'état de propreté utérin** de votre jument, par une analyse bactériologique.

ETALONS EN SEMENCE REFRIGEREE

La semence réfrigérée est produite pour une livraison le lendemain dans votre centre d'insémination. **Nous vous recommandons fortement d'induire votre jument**, de façon à qu'elle ovule un jour de livraison (du mardi au vendredi).

Faites vérifier impérativement l'absence de liquide utérin après l'insémination. Le cas échéant, demandez des lavages utérins.

ETALON EN MONTE EN MAIN

Les juments doivent présenter au préalable les tests sanitaires avant tout déplacement sur le lieu de monte.